

Le suivi des objectifs européens de l'emploi et de protection sociale: 'Employment Performance Monitor' et 'Social Protection Performance Monitor'

PRESENTATION

Suite à la crise économique et financière, la gouvernance économique européenne s'est considérablement accrue et renforcée au cours des dernières années. Les mesures de suivi ont aussi été intensifiées. Dans ce contexte, des instruments ont également été développés, visant à assurer un meilleur suivi des défis sociaux et d'emploi et à les faire figurer dans les priorités de l'agenda politique européen.

L'« Employment Performance Monitor » (EPM) et le « Social Protection Performance Monitor » (SPPM) ont été mis au point respectivement par le Comité de l'emploi (EMCO) et le Comité de la protection sociale (CPS), afin de pouvoir faire rapport aux ministres des Affaires sociales et de l'Emploi à propos des défis et évolutions clés et également de servir de base au processus menant aux recommandations spécifiques par pays, formulées chaque année. Dans le cadre de la discussion actuelle sur le développement d'une dimension sociale de l'UEM, le président Herman Van Rompuy a évoqué l'EPM et le SPPM en tant que bases éventuelles d'un tableau de bord sur l'emploi et d'un tableau de bord social. Ces tableaux devraient compléter le tableau de bord de la procédure



concernant les déséquilibres macroéconomiques (Macroeconomic Imbalance Procedure – MIP).

Ces instruments de suivi peuvent exercer une grande influence sur la manière dont les défis sont formulés aux niveaux européen et national. Ils contribuent également à faire accéder les indicateurs en matière d'emploi et les indicateurs sociaux à un échelon politique élevé.

Dans ce cadre, le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et le SPF Sécurité sociale organisent un séminaire afin de mieux faire connaître ces instruments et initier un débat à propos de ceux-ci: leur place dans la gouvernance européenne, les indicateurs, la méthodologie.

PROGRAMME

9h30 - 10h45

Session 1: Présentation des instruments de suivi et contexte

Président: Tom Bevers (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale)

- Introduction: Le suivi de l'emploi et du social dans la stratégie UE (Tom Bevers - SPF Emploi, Travail et Concertation sociale)
- Présentation de l' 'Employment Performance Monitor' (Valérie Gilbert - SPF Emploi, Travail et Concertation sociale)
- Présentation du 'Social Protection Performance Monitor' (Rudi Van Dam - SPF Sécurité sociale)
- Contexte plus large: le suivi économique et budgétaire (Joost Verlinden - Bureau fédéral du Plan)

10h45 - 11h05

Pause

11h05 - 13h00

Session 2: Appréciation de l'Employment Performance Monitor et du Social Protection Performance Monitor

Président: Peter Lelie (SPF Sécurité sociale)

- Key-note: Est-ce que l'EPM et le SPPM peuvent amener les objectifs d'emploi et sociaux plus au premier plan dans le semestre européen? (A. Hemerijck-Vije Universiteit Amsterdam)
- Réactions d'experts académiques et politiques: Bea Cantillon (CSB/UA), Maria Jepsen (ETUI, ULB), Tom Bevers (Président EMCO), Joost Verlinden (Délégué EPC BE), Tom Dominique (Pré-

sident SPC), Michel Englert (SPC/Ageing Working Group EPC BE), Fabiana Pierrini (Commission Européen-DG ECFIN)

- Réactions des participants

Conclusions: Pierre-Paul Maeter (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale), Rudi Van Dam (SPF Sécurité sociale)

13h00 – 14h00 Lunch

INFORMATIONS PRATIQUES

Quand: le mercredi 6 novembre, de 9h à 14h.

Où: SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Salle Storck
Rue Ernest Blerot 1 à 1070 Bruxelles

Inscription: La participation à ce séminaire est gratuite.

Inscription préalable obligatoire pour le 31 octobre au plus tard.

L'inscription préalable est nécessaire, étant donné le nombre de places limité.

L'inscription s'effectue uniquement par mail à cette adresse:

evenements@emploi.belgique.be

Afin de faciliter l'enregistrement des inscriptions, il est demandé à chaque participant de mentionner les données suivantes: nom et prénom, fonction et organisation, adresse de courrier électronique.

Ces données sont destinées exclusivement à La Direction de la communication du SPF Emploi en vue d'établir la liste des participants et d'envoyer ultérieurement toute information utile relativement au suivi du séminaire.

Une traduction simultanée en néerlandais et en français est prévue.